

# Aide-mémoire pour la rédaction de travaux en Philologie classique



**Fig. 1 :** Portrait d'une jeune fille, dit « de Sappho », Pompéi, 1<sup>er</sup> s. p.C. Fresque, diamètre : 29 cm. Musée archéologique national, Naples.

**Cours/séminaire/atelier/mémoire**

**Comment rédiger un travail en Philologie classique ?**

Prof./Enseignant X

Université de Fribourg, SA 2015

Etudiant Y

## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Page de titre .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Table des matières.....</b>	<b>3</b>
<b>4. Remarques typographiques – mise en page .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Notes de bas de page .....</b>	<b>4</b>
<b>6. Références bibliographiques .....</b>	<b>4</b>
<b>A. Le système classique .....</b>	<b>5</b>
Référence d'une œuvre .....	5
Référence d'un livre (monographie).....	5
Référence d'un ouvrage collectif (livre à plusieurs éditeurs) .....	5
Référence d'un article dans un ouvrage collectif .....	6
Référence d'un article dans une revue scientifique .....	6
Référence en note de bas de page .....	6
<b>B. Le système de Harvard .....</b>	<b>7</b>
Référence d'une oeuvre .....	7
Référence d'un livre (monographie).....	7
Référence d'un ouvrage collectif (livre à plusieurs éditeurs) .....	7
Référence d'un article dans un ouvrage collectif .....	7
Référence d'un article dans une revue scientifique .....	7
Référence en note de bas de page .....	8
<b>7. Référence pour une image .....</b>	<b>8</b>
<b>8. Référence à un site Internet.....</b>	<b>9</b>
<b>9. Citations .....</b>	<b>10</b>
Citation courte (moins de 3 lignes).....	10
Citation longue (plus de 3 lignes) .....	10
Citer un auteur ancien .....	10
Citer un éditeur.....	11
Traduction personnelle.....	11
<b>10. Bibliographie .....</b>	<b>12</b>
<b>Sources primaires.....</b>	<b>12</b>
<b>Sources secondaires .....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe A : Les éditions.....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe B : Propositions de lecture – langue et littérature grecques.....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe C : Propositions de lecture – langue et littérature latines .....</b>	<b>16</b>

## 1. Introduction

Ce document est un aide-mémoire pour les étudiant-e-s de Philologie classique. Il contient les exigences de base, à respecter impérativement, lors de la rédaction des travaux écrits, dans le domaine de la Philologie classique (travaux à rendre par écrit, séminaire, atelier ou mémoire de *Master*).

## 2. Page de titre

Comme dans l'exemple de la première page et pour tout travail écrit, la page de titre doit comporter les informations suivantes :

- le titre du travail
- une éventuelle illustration en lien avec le thème
- le titre du cours/séminaire/atelier/mémoire dans le cadre duquel le travail est effectué
- le nom de l'enseignant-e concerné-e et son titre (Prof., Lecteur/-rice, MER, Priv.-doc., Chargé-e de cours)
- la date ou le semestre (SA pour semestre d'automne ou SP pour semestre de printemps<sup>1</sup>) et le lieu (Université de Fribourg)
- le nom de l'étudiant-e ayant rédigé le travail.

## 3. Table des matières

Pour une compréhension claire et rapide de la structure d'un travail écrit, il est important d'y ajouter une table des matières – en début ou en fin de travail. Dans ce document, la table des matières apparaît à la deuxième page, après la page de titre.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> En allemand : HS pour Herbstsemester et FS pour Frühlingsemester.

<sup>2</sup> Il est possible de créer une table des matières automatique dans Microsoft Word. Il suffit d'utiliser le style « Titre 1 » pour les titres des chapitres, « Titre 2 » pour les titres des sous-chapitres etc. puis d'insérer une table des matières qui pourra être mise à jour (titres et numéros de page) automatiquement.

## 4. Remarques typographiques – mise en page

Pour les questions de mise en page, il apparaît nécessaire de fixer les règles de mise en page suivantes :

- **Polices** (au choix) : Times, Palatino ou Calibri.
- **Taille** de la police (pour le corps de texte) : 12 pt.
- **Marges** du document : 2,5 cm de tous les côtés (marges standard).
- **Paragraphes** : interligne de 1,5 ; retrait de la première ligne de 1 cm.
- **Texte** : justifié.
- **Numéros de pages** : en bas, à droite.

## 5. Notes de bas de page

Comme leur nom l'indique, ces notes sont placées en pied de page, dans une taille de police de **10** pt, en simple interligne. La numérotation se fait en chiffres arabes. Elles permettent de donner une référence – comme nous le verrons plus bas –, mais aussi de fournir une explication sur un nom propre, une date, un lieu ou encore de faire un commentaire particulier sur un point précis ou de faire un renvoi à un autre point de vue.<sup>3</sup>

Le numéro de la note de bas de page, dans le texte, se place directement après le mot auquel elle se rapporte ou en fin de phrase/citation, après la ponctuation.

## 6. Références bibliographiques

Tout travail scientifique, par souci d'honnêteté intellectuelle, doit comporter une bibliographie mentionnant les ouvrages consultés, cités ou employés pour la réalisation du document. Ces références bibliographiques doivent être clairement mentionnées, de manière cohérente – et ce, qu'il s'agisse de livres (monographies) ou d'articles issus d'une revue scientifique, voire d'un ouvrage collectif, ou d'un site internet.

Selon la taille du travail envisagé, il est possible de donner les références bibliographiques complètes en note de bas de page ou d'ajouter une bibliographie exhaustive à la fin. La bibliographie donne les ouvrages consultés dans l'ordre alphabétique

---

<sup>3</sup> En résumé, une note de bas de page est le lieu idéal pour donner un renseignement qui n'est pas forcément essentiel au texte, mais utile à une meilleure compréhension du raisonnement de l'auteur du travail.

du nom des auteurs. Si un auteur est cité deux ou plusieurs fois, on cite ses ouvrages selon la chronologie croissante des dates de parution.

L'emploi d'abréviations des noms de revues scientifiques doit se faire selon le catalogue de *l'Année Philologique*.

Il existe deux manières de se référer à un livre ou à un article : le système classique et le système de Harvard.

### **A. Le système classique**

Dans le système classique, sont cités dans l'ordre : l'auteur, le titre du livre, le lieu de parution et l'année de parution. Veuillez être particulièrement attentifs à l'usage des italiques et des guillemets, comme indiqué dans les exemples ci-dessous.

#### Référence d'une œuvre

AUTEUR, *Titre de son œuvre, sous-titres éventuels*, éditeur et/ou traducteur, maison d'édition, lieu de parution, année de parution.

VIRGILE, *Énéide, Tome II, Livres V - VIII*, texte établi et traduit par J. Perret, Les Belles Lettres, Paris, 2007.

#### Référence d'un livre (monographie)

AUTEUR A., *Titre du livre*, lieu de parution, année de parution.

DESSOUDEIX M., *Chronique de l'Égypte ancienne. Les pharaons, leur règne, leurs contemporains*, Arles, 2008.<sup>4</sup>

#### Référence d'un ouvrage collectif (livre à plusieurs éditeurs)

AUTEUR C., AUTEUR F., AUTEUR J. (éds), *Titre du livre*, lieu de parution, année de parution.

COUVENHES J.-C., CROUZET S., PÉRÉ-NOGUÈS S. (éds), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare 3*, Bordeaux, 2011.

---

<sup>4</sup> Pour des questions de visibilité, un retrait négatif d'1 cm est nécessaire. En effet, une bibliographie est généralement donnée en liste et cette mise en page permet une meilleure visibilité du nom de l'auteur. Une recherche est donc plus facile ainsi.

Référence d'un article dans un ouvrage collectif

AUTEUR B., « Titre de l'article », dans : AUTEUR F., *Titre du livre*, lieu de parution, année de parution, p. x-y.

CLARYSSE W., « Ptolemaic Wills », dans : GELLER M.J., MAEHLER H., LEWIS A.D.E. (eds), *Legal Documents of the Hellenistic World*, London, 1995, p. 88-105.

Référence d'un article dans une revue scientifique

AUTEUR C., « Titre de l'article », *Titre de la revue scientifique ou abréviation de la revue*, année de parution, p. x-y.

GORRE G., « Identités et représentations dans l'Égypte ptolémaïque », *Ktema* 32, 2007, p. 239-250.

GONIS N., « New Texts from the Archive(s) of Dryton and Apollonia », *APF* 52, 2006, p. 197-204.

L'emploi d'abréviations des noms de revues scientifiques doit se faire selon le catalogue de *l'Année Philologique*.

Référence en note de bas de page

Si l'on donne une référence bibliographique en note de bas de page, il faut, dès la deuxième mention de cette référence, donner le titre en abrégé ou écrire *op. cit.* (*opus citatum*) en lieu et place du titre et du lieu de parution de l'ouvrage concerné, respectivement *art. cit.*, pour l'article concerné.

AUTEUR A., *Titre abrégé*, p. x-y.

DESSOUDEIX M., *Chronique de l'Égypte ancienne*, p. 10-11.

ou

AUTEUR A., *op. cit.*, p. x-y.

DESSOUDEIX M., *op. cit.*, p. 10-11.

Lorsque le livre ou l'article est cité plusieurs fois dans des notes de bas de page qui se suivent et qui s'affichent sur la même page, il ne faut pas répéter la référence, mais utiliser *Ibid.* (*Ibidem*) suivi du numéro de page auquel on se rapporte.

*Ibid.*, p. 24-25.

## B. Le système de Harvard

Contrairement au système classique, le système de Harvard place la date directement après le nom de l'auteur et utilise un mode de référence en abrégé dans les notes.

Le système de Harvard convient pour les sources secondaires : pour les sources primaires, on suit le système classique.

### Référence d'une œuvre

AUTEUR, *Titre de son œuvre, sous-titres éventuels*, éditeur et/ou traducteur, maison d'édition, lieu de parution, année de parution.

VIRGILE, *Énéide, Tome II, Livres V - VIII*, texte établi et traduit par J. Perret, Les Belles Lettres, Paris, 2007.

### Référence d'un livre (monographie)

AUTEUR A., année de parution, *Titre du livre*, lieu de parution.

DESSOUDEIX M., 2008, *Chronique de l'Égypte ancienne. Les pharaons, leur règne, leurs contemporains*, Arles.

### Référence d'un ouvrage collectif (livre à plusieurs éditeurs)

AUTEUR C., AUTEUR F., AUTEUR J. (éds), année de parution, *Titre du livre*, lieu de parution.

COUVENHES J.-C., CROUZET S., PÉRÉ-NOGUÈS S. (éds), 2011, *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare 3*, Bordeaux.

### Référence d'un article dans un ouvrage collectif

AUTEUR B., année de parution, « Titre de l'article », dans : AUTEUR F., *Titre du livre*, lieu de parution, p. x-y.

CLARYSSE W., 1995, « Ptolemaic Wills », dans : GELLER M.J., MAEHLER H., LEWIS A.D.E. (eds), *Legal Documents of the Hellenistic World*, London, p. 88-105.

### Référence d'un article dans une revue scientifique

AUTEUR C., année de parution, « Titre de l'article », *Titre de la revue scientifique ou abréviation de la revue*, p. x-y.

GORRE G., 2007, « Identités et représentations dans l'Égypte ptolémaïque », *Ktema* 32, p. 239-250.

GONIS N., 2006, « New Texts from the Archive(s) of Dryton and Apollonia », *APF* 52, p. 197-204.

### Référence en note de bas de page

Pour le système de Harvard, lorsqu'une référence est mentionnée en note de bas de page, elle est abrégée et la référence est reprise de manière complète dans la bibliographie finale.

AUTEUR (année de parution), p. x-y.

DESSOUDEIX (2008), p. 10-11.

Si deux ouvrages du même auteur, parus la même année, sont cités dans le travail, il faut les différencier en ajoutant a, b, c, etc. à côté de l'année de parution.

DESSOUDEIX (2008a), p. 10-11.

DESSOUDEIX (2008b), p. 6-8.

Lorsque le livre ou l'article est cité plusieurs fois dans des notes de bas de page qui se suivent et qui s'affichent sur la même page, il ne faut pas répéter la référence, mais utiliser *Ibid.* (*Ibidem*) suivi du numéro de page auquel on se rapporte.

*Ibid.*, p. 24-25.

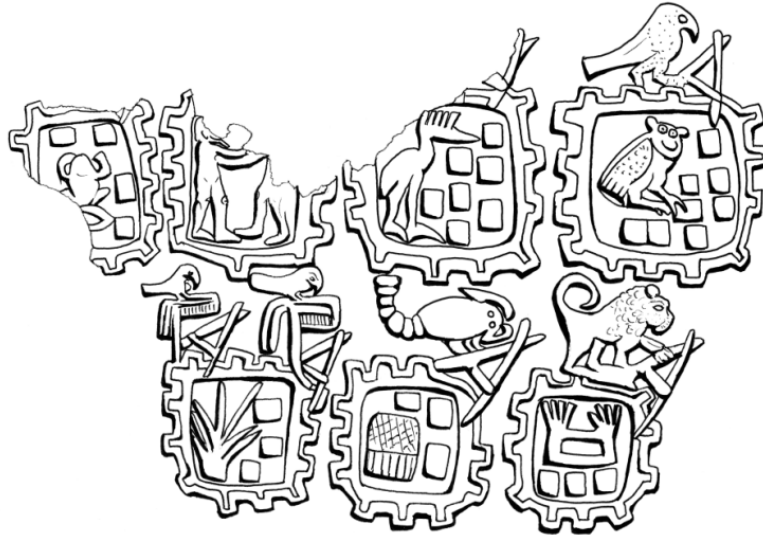
## **7. Référence pour une image**

Lors de l'emploi d'une image d'illustration (carte géographique, plan, schéma, photo d'objet ou de site, etc.), il est important – toujours dans un souci d'honnêteté intellectuelle et d'accès à l'information – de donner en légende numérotée : le contenu de l'image, son « origine » (livre/catalogue ; lieu de découverte ; lieu de conservation ; n° d'inventaire ; etc.), la publication dont elle est tirée ou la mention « photographie personnelle » s'il s'agit d'une photo prise par l'étudiant-e rédigeant le travail concerné. Par ailleurs, suivant l'objet donné en illustration, il peut être intéressant de donner des détails « physiques », tels la matière, les dimensions, etc.

Si l'illustration vient d'une page web, il est recommandé de donner l'adresse de cette page, soit en note de bas de page (appelée à la fin de la légende sous l'illustration), soit en fin de travail, listée dans une partie titrée iconographie.



Si l'étudiant-e, pour des raisons diverses, préfère mettre une illustration en annexe, il doit annoncer clairement, p. ex. en note de bas de page, où le lecteur peut trouver l'illustration en question.<sup>5</sup>



**Fig. 2 :** Combinaisons houes-forteresses sur la palette « du tribut libyen », Le Caire, CGC 14238  
(dessin de l'auteur).<sup>6</sup>

## 8. Référence à un site Internet

Lorsque la source est un site Internet, il faut évidemment le référencer. Le nom du site ainsi que l'adresse internet et la date de consultation sont indispensables :

Université de Fribourg. Philologie classique. Offre d'études Bachelor. *Site du domaine de Philologie classique à l'Université de Fribourg*. Disponible à l'adresse : <https://lettres.unifr.ch/fr/langues-litteratures/philologie-classique/offres-detudes-bachelor.html> (page consultée le 2 novembre 2015).

<sup>5</sup> Voir l'annexe A.

<sup>6</sup> Cette illustration et sa légende sont tirées de l'article suivant : MONNIER F., « La houe et la forteresse... Finalement, acte de fondation ou de destruction ? », *ENiM* 6, 2013, p. 244.

## 9. Citations

### Citation courte (moins de 3 lignes)

Si une citation textuelle est courte (moins de 3 lignes), on l'intègre directement dans le corps de texte, à l'aide des guillemets français (« et »), en indiquant en note de bas de page (après le » de fin de citation) l'origine du texte cité.

### Citation longue (plus de 3 lignes)

Si une citation est plus longue que 3 lignes, on procède alors de la manière suivante. On reproduit le texte cité dans un paragraphe à part, en simple interligne, avec un retrait à gauche plus important que le corps de texte principal (sans retrait de la première ligne) et d'une taille de police de 11 pt., afin de lui donner une meilleure visibilité :

Au-delà de la diversité des statuts, des ethniques, des pratiques, nous avons souhaité étudier ce qui constitue l'identité de ces armées. Pour cela, nous avons privilégié trois axes : celui des affirmations identitaires dans des armées multi-ethniques, celui des pratiques militaires qui témoignent ou révèlent des identités ethniques ou culturelles, et enfin celui des transferts, emprunts, passages dont l'armée est un lieu privilégié.<sup>7</sup>

### Citer un auteur ancien

Lorsque l'on souhaite citer un auteur ancien, les usages décrits ci-dessus pour une citation longue ou courte s'appliquent.

La citation d'un auteur ancien se fait de la manière suivante :

- le nom de l'auteur, soit le nom complet dans la langue de rédaction du travail, soit le nom sous la forme abrégée ; pour les abréviations on utilise celles du *LSJ* (= Liddell-Scott-Jones) pour les auteurs grecs (p. ex. : *S. Aj.* = Sophocle, *Ajax*), et celles de l'*OLD* (= *Oxford Latin Dictionary*) pour les auteurs latins (p. ex. : *Cic. Off.* = Cicéron, *Devoirs*) ;
- le titre de l'œuvre en italique (abrégé ou non selon le *LSJ* ou l'*OLD*) ; si l'auteur n'est connu que pour une seule œuvre, il n'est pas nécessaire de la mentionner dans la référence ;

<sup>7</sup> COUVENHES J.-C., CROUZET S., PÉRÉ-NOGUÈS S. (éds), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare 3*, Bordeaux, 2011, p. 10.

- le numéro du livre en chiffres romains ;
- le numéro du chapitre en chiffres arabes.

*Exemples :*

- Hor. *Ars* 361 = Horace, *Ars Poetica*, vers 361.
- Arist. *Poet.* 1640b = Aristote, *Poétique*, chapitre 1640b.
- Hdt. II, 159 = Hérodote, *Histoires*, livre II, chapitre 159.  
(la seule œuvre d'Hérodote qui nous est parvenue est les *Histoires*, il n'est donc pas nécessaire de mentionner le titre de l'œuvre dans la référence).
- Apul. *Met.* 10, 32 = Apulée, *Métamorphoses*, livre 10, chapitre 32.

*Remarque :*

Notre discipline a une longue histoire. La répartition des œuvres antiques en livre et en chapitre remonte souvent au Moyen Âge. Les références aux auteurs antiques bénéficient donc d'une uniformité dans l'ensemble de notre discipline, qu'il s'agisse de recherches en français, en allemand ou en anglais. Pour cette raison, **il n'est pas nécessaire d'indiquer le numéro de page de l'édition consultée.**

Citer un éditeur

Lorsque l'on souhaite citer les propos de l'éditeur, extraits de la préface de l'œuvre, des notes, etc., on procédera de la manière suivante :

EDITEUR P., *Auteur ancien, Titre de son œuvre, sous-titres éventuels*, maison d'édition, lieu de parution, année de parution.

PERRET J., *Virgile, Énéide, Tome I, Livres I – IV*, Les Belles Lettres, Paris, 2007, p. XII.

Traduction personnelle

Une traduction personnelle sera proposée pour les passages cités extraits de l'auteur ou de l'œuvre à l'étude dans le cadre du proséminaire / séminaire / atelier.

Les traductions des citations d'autres auteurs et/ou œuvres pourront être tirées d'éditions déjà existantes. Dans ce cas, il est évident que la traduction reprise doit être

mentionnée en note de bas de page, après l'extrait en question, comme nous le montrons ci-dessous, et devra apparaître dans la bibliographie finale, selon les directives données précédemment.

Pour des raisons de lisibilité, la langue originale est donnée en premier et la traduction est mise en *italique*, pour bien montrer la différence avec le texte du travail.

[...] ὁ Νεκῶς [...] καὶ τριήρεις αἱ μὲν ἐπὶ τῇ βορρῆ θάλασση ἐποιήθησαν, αἱ δ' ἐν τῷ Ἀραβίῳ κόλπῳ ἐπὶ τῇ Ἐρυθρῇ θάλασση, [...]. Καὶ ταύτησί τε ἐχρᾶτο ἐν τῷ δέοντι καὶ Συρίοισι πεζῆ ὁ Νεκῶς συμβαλὼν ἐν Μαγδῶλῳ ἐνίκησε, μετὰ δὲ τὴν μάχην Κάδυτιν πόλιν τῆς Συρίας ἐοῦσαν μεγάλην εἴλε. Ἐν τῇ δὲ ἐσθῆτι ἔτυχε ταῦτα κατεργασάμενος, ἀνέθηκε τῷ Ἀπόλλωνι πέμψας ἐς Βραγχίδας τὰς Μιλησίων.

[...] *Necos [...] fit construire des trières, les unes à destination de la mer septentrionale, les autres dans le golfe arabe à destination de la mer Erythrée, [...]. Necos utilisait ces trières en cas de besoin ; sur terre, il eut avec les Syriens une rencontre à Magdolos, où il fut victorieux ; et, après ce combat, il s'empara de Cadytis, qui est une grande ville de Syrie. Il envoya au sanctuaire des Milésiens, pour être consacré à Apollon, le vêtement qu'il portait lorsqu'il avait accompli ces exploits.*<sup>8</sup>

## 10. Bibliographie

Dans la bibliographie finale, sont repris tous les ouvrages cités dans le travail ; dans le cas d'éditions d'auteurs anciens, on les listera dans une rubrique séparée intitulée « Sources primaires » ou « Auteurs anciens ». Le reste des ouvrages et des articles est classé, par ordre alphabétique, sous la rubrique « Sources secondaires ».

Dans la présente section, les ouvrages cités dans ce document sont listés pour donner un exemple de bibliographie. Afin d'illustrer au mieux les différentes manières de rédiger une bibliographie, la première moitié des ouvrages suit le système classique, tandis que la seconde moitié, le système de Harvard. Il est évident qu'habituellement un choix s'impose et qu'il doit être respecté tout au long du travail.

### Sources primaires

VIRGILE, *Énéide, Tome II, Livres V - VIII*, texte établi et traduit par J. Perret, Les Belles Lettres, Paris, 2007.

<sup>8</sup> Hdt., II, 159 (*Hérodote, L'Égypte, Histoires, II*, établi et traduit par P. E. LEGRAND, Les Belles Lettres, Paris, 1997).

**Sources secondaires**

- CLARYSSE W., « Ptolemaic Wills », dans: GELLER M.J., MAEHLER H., LEWIS A.D.E. (eds), *Legal Documents of the Hellenistic World*, London, 1995, p. 88-105.
- COUVENHES J.-C., CROUZET S., PÉRÉ-NOGUÈS S. (éds), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen, Hellenistic Warfare 3*, Bordeaux, 2011.
- DESSOUDEIX M., *Chronique de l'Égypte ancienne. Les pharaons, leur règne, leurs contemporains*, Arles, 2008.
- GORRE G., 2007, « Identités et représentations dans l'Égypte ptolémaïque », *Ktema* 32, p. 239-250.
- GONIS N., 2006, « New Texts from the Archive(s) of Dryton and Apollonia », *APF* 52, p. 197-204.
- MONNIER F., 2013, « La houe et la forteresse... Finalement, acte de fondation ou de destruction ? », *ENiM* 6, p. 243-256.

## Annexe A : Les éditions

Ci-dessous, les principales éditions utilisées en philologie classique :

- **Teubner** (ou Bibliotheca Teubneriana)
- **Oxford Classical Texts (OCT)**
- **Les Belles Lettres** (Collection des Universités de France, Association Guillaume Budé)
- **Loeb** (The Loeb Classical Library)
- **Tusculum**

Les collections Loeb et Tusculum sont également accessibles **en ligne** depuis le réseau internet de l'université de Fribourg :

- **Loeb** :  
<https://www.loebclassics.com>
- **Tusculum** :  
La collection Tusculum en ligne couvre tous les volumes parus jusqu'en 2014. Chaque volume est activé dans Rero Explore Fribourg ([https://explore.rero.ch/fr\\_CH/fr](https://explore.rero.ch/fr_CH/fr)).

Exemple de recherche : Catull Gedichte De Gruyter.

Conseil : sélectionner « ressources en lignes » et « allemand » pour limiter le nombre d'occurrences.

## Annexe B : Propositions de lecture – langue et littérature grecques

La liste d'ouvrages suivante se veut un encouragement pour l'étudiant-e à prendre connaissance de la richesse et de l'hétérogénéité de la littérature antique. A côté de monuments de la littérature universelle tels qu'Homère et Virgile, l'Antiquité nous a légué un grand nombre de textes plus ou moins connus dont la nature variée dévoile au lecteur un monde changeant et complexe : prose et poésie, engagement public et vie retirée, enquêtes historiques et histoire contrefactuelle, traités scientifiques et récits fabuleux, journaux intimes et lettres fictives, analyses littéraires et « paralittérature » s'entremêlent et contribuent au charme que suscite la découverte d'une autre *forma mentis*. Voici donc un fil d'Ariane pour s'orienter dans ce Labyrinthe :

Homère, *Iliade* et *Odyssée*

Hésiode, *Théogonie* et *Les travaux et les jours*

Archiloque

Alcée

Sappho

Pindare, *Olympiques*

Eschyle, *Orestie* (*Agamemnon*, *Choéphores* et *Euménides*)

Sophocle, *Antigone*, *Electre*, *Œdipe Roi* et *Philoctète*

Euripide, *Médée*, *Hélène*, *Les Bacchantes*

Aristophane, *Les nuées*, *Les oiseaux*, *Les grenouilles*

Hérodote, *Histoires* (livres 2, 7 et 8)

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse* (livres 1, 6 et 7)

Xénophon, *Anabase* (livres 1 et 4)

Platon, *République* (livres 2 et 3, 6 et 7, et 10) et *Phédon*

Aristote, *Poétique*

Lysias, *Pour l'invalidé*

Isocrate, *Panégryrique*

Démosthène, *Sur la couronne*

Ménandre, *Dyscolos*

Callimaque, *Hymne à Déméter*

Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*

Théocrite, *Idylles*

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* et *Sur le caractère de Thucydide*

Ps.-Longin, *Le sublime*

Dion de Pruse, *Sur la royauté* (discours 1-4) et *Ilion n'a pas été prise* (discours 11)

Plutarque, *Vies parallèles : Alexandre et César*

Aelius Aristide, *Discours sacrés, A Rome*  
 Lucien, *Histoires vraies, Dialogues des morts et Le songe ou le coq*  
 Artémidore, *La clef des songes*  
 Elie, *Histoire variée*  
 Flavius Josèphe, *Antiquités juives*  
 Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*  
 Héliodore, *Les Ethiopiques*  
 Philostrate, *Images et La vie d'Apollonios de Tyane*  
 Alciphron, *Lettres*  
 Synésios, *Eloge de la calvitie*  
 Julien l'Apostat, *Lettre à Thémistios et Le misopogon*  
 Libanios, *Autobiographie et Pour les sanctuaires*  
 Thémistios, *Sur l'humanité ou Constance*

## **Annexe C : Propositions de lecture – langue et littérature latines**

### **Littérature archaïque (III<sup>e</sup> s. – II<sup>e</sup> s. av. J.-C.)**

Plaute, *Amphitryon, La Marmite*  
 Térence, *L'Eunuque, Le Phormion*

### **Littérature républicaine (100 av. J.-C. – 43 av. J.-C.)**

Cicéron, *De amicitia, Cato Maior, De finibus III, Pro Milone, De officiis, Les Catilinaires*  
 Lucrèce, *De rerum natura*  
 Catulle, *Poésies*  
 César, *De bello gallico* (Livres I et VII)  
 Cornelius Népos, *Vie d'Hannibal, Vie de Caton*  
 Salluste, *La Conjuration de Catilina*

### **Littérature augustéenne (43 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.)**

Virgile, *Bucoliques, Géorgiques, Enéide*  
 Horace, *L'Art Poétique, Odes, Satires*  
 Tite-Live, *Ab urbe condita* (Livres I et XXI)  
 Tibulle, *Élégies*  
 Propertius, *Élégies*  
 Ovide, *Les Amours, Les Héroïdes, L'art d'aimer, Les Métamorphoses*

### **Littérature julio-claudienne**

Sénèque, *Médée, Thyeste, Phèdre, De providentia, De vita beata, Epistulae morales* (I, II, IV, VII, LV)



Pétrone, *Le Satyricon*

Perse, *Satires*

Lucain, *La Pharsale*

### **Littérature flavienne**

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* (Livre XXX sur la magie, Livre XXXV sur la peinture)

Valérius Flaccus, *Argonautiques* (Livres VII et VIII)

Stace, *Thébaïde* (Livres I, V, XII), *Achilléide*

Silius Italicus, *Punica* (Livres I, II)

Martial, *Liber spectaculorum*

Juvénal, *Satires*

Quintilien, *Institutio oratoria* (Livre X)

### **Le siècle des Antonins**

Suétone, *Vie des douze Césars* (à choix)

Apulée, *Les Métamorphoses ou l'âne d'or*

Tacite, *Les Annales* (Livres XII à XV), *Le Dialogue des orateurs*

### **Littérature chrétienne**

Tertullien, *Sur les spectacles*

Cyprien, *À Donat*

Saint-Augustin, *Confessions* (Livres I-VIII), *Cité de Dieu* (Livre I)

Jérôme, *Vie de Paul*, *Vie d'Hilarion*

Prudence, *Peristephanon* (I, III, IV)

### **Littérature tardive (IV<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)**

Ausone, *La Moselle*

Claudien, *L'Enlèvement de Proserpine*

Rutilius Namatianus, *De redito suo*

Boèce, *La Consolation de Philosophie*